

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 17 AOÛT 2021 À 18 H 30
CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS**

Sont présents : Monsieur Jean Perron, maire

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :
Jim O'Brien, conseiller district n° 2
Michael Tuppert, conseiller district n° 3
Hélène Thibault, conseillère district n° 4
Marcel Gaumond, conseiller district n° 6

Sont également présents : Monsieur Jacques Arsenault, directeur général et greffier
Madame Linda Déchène, secrétaire de direction et greffière adjointe

Sont absents : Monsieur Pierre Hallé, conseiller district n° 1
Madame Emmanuelle Roy, conseillère district n° 5

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 18 h 30.

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

3. AFFAIRES COURANTES

3.1. Paiement d'une facture / Toiture Québec / Réfection d'une toiture au Service des travaux publics

3.2. Cession des infrastructures / Prolongement de la rue des Dériveurs / Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) / Gestion ETR inc.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général et greffier fait un rapport verbal à l'effet que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est tenue selon la loi.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

192-08-2021

193-08-2021

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 Paiement d'une facture / Toiture Québec / Réfection d'une toiture au Service des travaux publics

ATTENDU la réfection effectuée sur la toiture des bureaux administratifs du Service des travaux publics;

ATTENDU QU'il y a lieu de défrayer la facture à cet effet de Toiture Québec (document en annexe);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jim O'Brien
APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De défrayer la facture de Toiture Québec au montant de 15 964 \$, plus les taxes applicables, relativement à la réfection de la toiture des bureaux administratifs du Service des travaux publics.

Que cette dépense soit défrayée à même le surplus affecté et non affecté.

194-08-2021

3.2 Cession des infrastructures / Prolongement de la rue des Dériveurs / Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) / Gestion ETR inc.

ATTENDU le prolongement de la rue des Dériveurs à être réalisé;

ATTENDU QUE le conseil municipal a déjà fait savoir au MELCC qu'elle s'engageait, par le biais de la résolution numéro 164-07-2021 adoptée le 6 juillet 2021, à entretenir les nouveaux ouvrages d'égout pluvial mis en place sur le prolongement de la rue des Dériveurs (document en annexe);

ATTENDU QUE le MELCC a demandé à la Ville un engagement à l'effet que les infrastructures soient cédées à la Ville, suite aux travaux;

ATTENDU l'estimation des coûts préparée par CIMA+ au montant de 275 000\$ (document en annexe);

ATTENDU la date limite du 3 septembre 2021 fixée par le MELCC pour recevoir la résolution de la Ville (document en annexe);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michael Tuppert
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumont
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'aviser le MELCC que la Ville s'engage à faire les travaux de reconstruction des fossés de la rue des Dériveurs. Le projet de développement ne sera pas autorisé, à moins que les travaux de reconstruction desdits fossés soient réalisés ou en voie de l'être.

QU'il est convenu que les frais liés à ces travaux seront répartis de la façon suivante :

- Ville 2/3 des coûts;
- Gestion ETR inc. (promoteur) 1/3 des coûts.

QU'une estimation mise à jour des coûts sera réalisée par la Ville avant le début des travaux.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

À 18 h 34, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

1. Le point **3.2 Cession des infrastructures / Prolongement de la rue des Dériveurs / Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) / Gestion ETR inc.**
2. Une consultation publique concernant les terrains en zone humide.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

195-08-2021

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session.

Le président lève l'assemblée à 19 h.

Jean Perron, maire

Jacques Arsenault, greffier
CRHA